

collège  
Camille Vallaux

académie  
Rennes

Éducation  
nationale

La principale

La Principale

à

Mesdames et Messieurs  
les parents d'élèves

Le Relecq-Kerhuon, le 17 avril 2014

N/Réf. :  
V/Réf. :  
Objet :

Madame, Monsieur,

Nous organisons mardi 22 et mercredi 23 avril des sessions de travail sur les projets pédagogiques au sein du collège. Ces sessions vont mobiliser l'ensemble des enseignants. Vos enfants seront donc libérés de cours le mardi 22 avril à partir de 15h30 et le mercredi 23 avril en fin de matinée selon l'emploi du temps habituel (initialement les élèves devaient travailler l'après-midi en remplacement du pont du vendredi de l'ascension).

Seuls les élèves de 5<sup>ème</sup> qui postulent pour intégrer la classe de 4<sup>ème</sup> européenne seront convoqués pour des oraux l'après-midi du mercredi 23 avril (un ordre de passage sera fourni aux élèves concernés).

Le service de restauration sera assuré le mercredi midi (merci de retourner le papillon ci-dessous à la vie scolaire pour le mardi 22 avril, date limite).

Le service de transport scolaire fonctionnera le mercredi 23 avril avec deux départs du collège : un à 12h00 et un second à 13h30.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

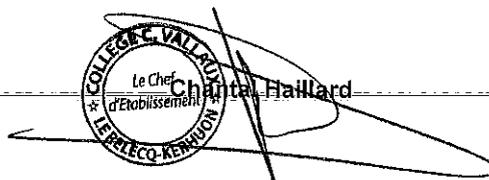
Téléphone  
02 98 28 04 49

Télécopie  
02 98 28 61 70

Mél  
Ce.0290151g  
@ac-rennes.fr

3, rue Jean Zay  
BP 23  
29480 Le Relecq-Kerhuon

Site internet  
www.college-camille-  
vallaux.ac-rennes.fr

  
Le Chef  
d'Établissement  
Chantal Haillard

XXX

(à remettre à la vie scolaire pour le mardi 22 avril, date limite)

L'élève .....Classe.....

Déjeunera le mercredi 23 avril 2014 : oui  non

Date :

Signature du représentant légal